

Prise de parole de l'OMEP à la 40^{ème} Conférence générale de l'UNESCO

Séance plénière 16 Novembre 2019



Je vous remercie de me permettre aujourd'hui de vous parler de la petite enfance au nom de l'Organisation mondiale pour l'éducation préscolaire (OMEP).

Dans mon propos, j'aborderai 2 thèmes : les efforts consentis pour l'éducation de la petite enfance et la situation dramatique vécue par les enfants migrants et leur famille.

L'élan mondial en faveur de l'éducation de la petite enfance s'amplifie.

Cependant, plus de la moitié des enfants d'âge préscolaire dans le monde, soit 175 millions d'enfants ne sont pas inscrits dans une structure d'enseignement préscolaire.

Dans les pays à faible revenu, seul 1 jeune enfant sur 5 est inscrit dans une structure.

Bien que ces efforts soient essentiels et déterminants, ils demeurent insuffisants. Les budgets nationaux et l'aide internationale ne reconnaissent pas les retours sur investissement potentiels que peut produire l'éducation préscolaire. Seul 0,7 % de l'aide internationale à l'éducation est consacré à l'enseignement préscolaire.

L'OMEP, créée en 1948 à la demande de l'UNESCO afin d'apporter compétences et expertise dans ce domaine particulier de l'éducation de la petite enfance, s'efforce depuis plus de 70 ans à exercer sa mission. Un des fondements de L'OMEP repose sur l'éducation à la paix. Notre plaidoyer dans quelques 70 pays pour un mieux être de tous les enfants du monde s'efforce de faire respecter les droits de l'enfant, dont le droit à avoir une identité reconnue, des soins d'hygiène et de santé appropriés et surtout le droit à une éducation de qualité, pour les filles comme pour les garçons, éducation respectueuse de tous les droits, et plus particulièrement pour les plus jeunes enfants et leurs familles démunies ou en grand désarroi.

Les enfants ont le droit de s'exprimer sur tous les sujets qui les concernent. Ainsi, ils ont la possibilité d'endosser leur futur rôle d'éco citoyen et de participer au développement de nos sociétés, pour un avenir durable.

Mon autre propos concerne les enfants vulnérables.

Aujourd'hui encore en Europe et dans le monde entier, beaucoup trop d'enfants vivent dans des camps ou sont emprisonnés. Les enfants migrants sont parmi les plus vulnérables. Ces enfants qui vivent dans des conditions extrêmes, dans des circonstances inimaginables appellent à des actions immédiates. Les gouvernements ont une responsabilité spécifique envers ces enfants pour assurer leur sécurité, les aider et les soutenir, eux et leurs familles. Pour les jeunes enfants, chaque jour est d'une importance vitale pour leur santé physique et mentale.

Nous appelons tous les gouvernements à entreprendre immédiatement une action apportant une vie sécurisée pour tous les enfants, une éducation de qualité et à atteindre l'Objectif 4 de développement durable fixé par les Nations unies c'est-à-dire **l'accès pour tous à une éducation préscolaire de qualité à l'horizon 2030 (cible 4.2)**.

Je vous remercie.

Lisbeth GOUIN, Représentante OMEP à l'UNESCO

Vidéo consultable en suivant le lien :

<https://www.youtube.com/watch?v=Lmo-NU0-VCU&t=11118s>